

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1970

présenté par

Mme Pouzyreff, Mme Brulebois, Mme Jacqueline Dubois, Mme Piron, Mme Chapelier,
Mme Peyron, Mme De Temmerman, Mme Lardet, M. Sorre, Mme Vanceunebrock, Mme Dubré-
Chirat, Mme Rossi, Mme Vignon, Mme Granjus, M. Taché, M. Rupin et Mme Krimi

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.